RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Agreste
Statistique publique
de l'agriculture, de l'alimentation,
de la forêt et de la pêche

PRIMEUR

JUILLET 2026 N° 4

Comptes régionaux de l'agriculture 2025

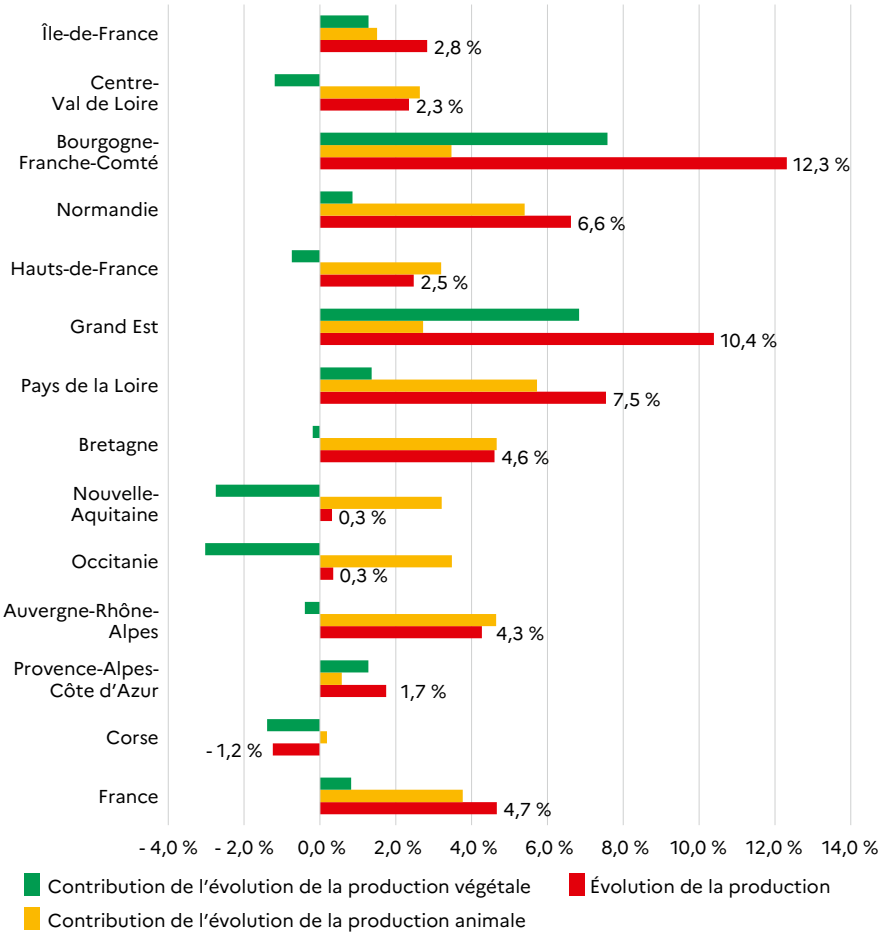
Hausse de la valeur ajoutée agricole en 2025 dans la quasi-totalité des régions, liée au rebond de la production végétale et à la progression de la production animale en valeur

En 2025, la production agricole progresse en valeur dans douze régions sur treize (hors DROM), en raison d'une augmentation des volumes et des prix. Cette hausse est portée principalement par la production animale, qui augmente nettement en valeur sous l'effet de la hausse des prix, dans toutes les régions, avec des évolutions particulièrement fortes pour la production bovine et les œufs. La production végétale progresse également en valeur, mais plus modérément : les volumes enregistrent un rebond dans la plupart des régions les plus touchées par les conditions climatiques très défavorables de 2024, mais ce rebond des volumes ne concerne pas toutes les régions, et il a par ailleurs été contrebalancé par une baisse des prix des céréales, de la pomme de terre et de la betterave, qui touche en particulier les régions les plus spécialisées dans ces productions (Centre-Val de Loire, Île-de-France et Hauts-de-France). Les consommations intermédiaires reculent légèrement en valeur en 2025, sous l'effet d'une baisse des volumes, partiellement neutralisée par une hausse des prix. Ce recul s'explique en grande partie par celui des charges d'alimentation animale et d'énergie. Les subventions aux exploitations diminuent en 2025 dans douze régions sur treize, après une hausse dans plusieurs régions en 2024. Au total, la valeur ajoutée brute rebondit en 2025 dans toutes les régions françaises (hors DROM), à l'exception de la Corse. La valeur ajoutée brute au coût des facteurs en termes réels par emploi progresse également au niveau national, après deux années de recul, avec des hausses particulièrement marquées en Bourgogne-Franche-Comté, en Normandie, dans le Grand Est, dans les Pays de la Loire et en Bretagne. Parmi les trois plus grandes régions en termes de production en valeur, cet indicateur dépasse nettement son niveau de 2020 en Grand Est et en Bretagne, mais est 10 % inférieur à son niveau de 2020 en Nouvelle-Aquitaine.

En 2025, la production agricole au niveau national progresse en valeur (+ 4,7 %), après deux années consécutives de baisse. La valeur de la production végétale augmente modérément (+ 1,6 %) *(tableau 1 et graphique 1)*, avec des évolutions assez contrastées selon les régions (entre - 5,1 % en Occitanie et + 16,3 % en Bourgogne-Franche-Comté). La progression est plus marquée pour la production animale (+ 10,1 %), qui contribue ainsi pour 3,8 points à la hausse de la production totale, et augmente dans toutes les régions (hors DROM), sauf en Corse.

Dans les régions de la moitié sud de la France (hors DROM) – Nouvelle-Aquitaine, Occitanie, Auvergne-Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA) et Corse – la production en volume diminue en 2025 (entre - 0,4 % en PACA et - 5,9 % en Corse). Cependant, ces régions enregistrent

Graphique 1
Évolution de la production agricole entre 2024 et 2025 selon les régions



Lecture : entre 2024 et 2025, la production agricole diminue de 1,2 % en Corse. Cette baisse résulte d'une diminution de la production végétale qui contribue à hauteur de 1,4 point, partiellement compensée par une hausse de la production animale qui contribue à hauteur de 0,2 point.
Source : Agreste, comptes régionaux de l'agriculture 2025 provisoires

Tableau 1
Évolution de la production végétale en valeur, volume et prix

	Évolution 2025/2024 en valeur en %	Évolution 2025/2024 en volume en %	Évolution 2025/2024 liée à la variation des prix en %
Île-de-France	1,6	16,0	- 12,4
Centre-Val de Loire	- 1,7	4,4	- 5,8
Bourgogne-Franche-Comté	16,3	17,8	- 1,2
Normandie	2,5	0,1	2,4
Hauts-de-France	- 1,2	13,5	- 12,9
Grand Est	11,4	12,3	- 0,8
Pays de la Loire	5,0	5,1	- 0,1
Bretagne	- 1,0	1,3	- 2,2
Nouvelle-Aquitaine	- 4,8	- 3,7	- 1,1
Occitanie	- 5,1	- 5,6	0,5
Auvergne-Rhône-Alpes	- 1,0	- 5,5	4,8
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1,5	- 0,4	1,9
Corse	- 1,8	- 6,7	5,3
France	**1,6**	**3,9**	**- 2,3**

Lecture : en 2025, la valeur de la production végétale hors subventions diminue de 1,7 % en Centre-Val de Loire par rapport à 2024. Cette baisse résulte d'une baisse des prix à la production de 5,8 % qui n'est que partiellement compensée par une hausse de 4,4 % en volume.
Source : Agreste, comptes régionaux de l'agriculture 2025 provisoires

une hausse des prix (entre + 2,2 % en PACA et + 5,7 % en Auvergne-Rhône-Alpes) qui, à l'exception de la Corse, fait plus que compenser la baisse des volumes et permet une hausse de la production en valeur. Dans les régions de la moitié nord – Île-de-France, Centre-Val de Loire, Bourgogne-Franche-Comté, Normandie, Hauts-de-France, Grand Est, Pays de la Loire et Bretagne –, la production augmente en volume (entre + 0,3 % en Normandie et + 13,0 % en Île-de-France). En Île-de-France, dans les Hauts-de-France et en Centre-Val de Loire, les prix diminuent (entre - 1,7 % en Centre-Val de Loire et - 9,0 % en Île-de-France), atténuant la hausse des volumes, tandis que, dans les autres régions, les prix augmentent (entre + 2,4 % en Grand Est et + 6,3 % en Normandie). Au total, la valeur de la production agricole augmente dans toutes les régions, à l'exception de la Corse en raison de la baisse de la production fruitière en valeur.

Les régions Nouvelle-Aquitaine, Bretagne et Grand Est sont les trois premières régions en termes de valeur de la production agricole. Elles représentent à elles trois plus d'un tiers de la valeur totale de la production.

Production végétale : rebond des volumes dans la plupart des régions les plus touchées par les conditions climatiques très défavorables de 2024

La hausse de la production végétale en 2025 au niveau national résulte d'une progression des volumes (+ 3,9 %), qui compense le recul des prix (- 2,3 %). Malgré cette hausse en 2025, la production végétale en valeur ne retrouve pas son niveau de 2023, après la nette baisse observée en 2024 (- 15,5 %).

La hausse des volumes concerne en particulier des régions affectées par les baisses très marquées de la production végétale en volume de la campagne 2024 (Île-de-France, Bourgogne-Franche-Comté, Hauts-de-France, Grand Est et, dans une moindre mesure, Centre-Val de Loire et Pays de la Loire), principalement liées à l'impact des conditions météorologiques défavorables sur les

productions viticoles et céréalières. Les volumes diminuent en revanche dans la moitié sud de la France.

Les prix des productions végétales diminuent dans huit régions, avec des baisses particulièrement marquées dans les Hauts-de-France (- 12,9 %) et en Île-de-France (- 12,4 %).

Production céréalière : rebond des volumes, poursuite de la baisse des prix

En particulier, la production de céréales enregistre une très nette progression en volume au niveau national (+ 17,6 %) après une année de forte baisse en 2024 liée aux conditions météorologiques très défavorables (excès d'eau). Cette hausse des volumes concerne presque toutes les régions. Elle est particulièrement marquée en Île-de-France (+ 29,9 %), dans les Hauts-de-France (+ 29,3 %), en Bourgogne-Franche-Comté (+ 28,3 %) et dans le Grand Est (+ 24,3 %). Dans le même temps, les prix reculent, sous l'effet de très bonnes récoltes mondiales, et ce dans l'ensemble des régions. Au total, la valeur de la production céréalière augmente de 6,1 % au niveau national et progresse dans neuf régions sur treize, avec les hausses les plus fortes dans le Grand Est (+ 17,4 %), les Hauts-de-France (+ 16,0 %) et la Bourgogne-Franche-Comté (+ 15,1 %). Elle diminue en revanche en Occitanie (- 6,1 %), en Centre-Val de Loire (- 4,6 %) et en Nouvelle-Aquitaine (- 3,6 %), sous l'effet des baisses de prix.

La production de pommes de terre, très concentrée géographiquement – les Hauts-de-France représentent à eux seuls 62 % de la valeur nationale, et les cinq premières régions productrices 86 % –, augmente en volume en 2025 (+ 9,7 % au niveau national). Cependant, cette hausse ne compense pas le recul des prix (- 16,0 %), dans un contexte de surproduction en France : la valeur de la production diminue ainsi de 7,9 %. Dans les Hauts-de-France, en particulier, les volumes progressent (+ 11,8 %), mais la valeur diminue (- 10,5 %) sous l'effet de la baisse des prix (- 20,0 %).

La production de betteraves se situe en majeure partie dans les Hauts-de-France et le Grand Est, qui représentent ensemble 76 % de la valeur nationale. Dans ces deux régions, la valeur recule respectivement de 13,8 % et de 15,7 %, sous l'effet de la baisse des prix. À l'échelle nationale, les volumes augmentent (+ 7,9 %), mais les prix diminuent nettement (- 18,9 %), entraînant une baisse de la production en valeur (- 12,5 %). Cette diminution importante des prix s'explique par celle du prix du sucre, dans un contexte de hausse de la production au niveau mondial. Parmi les régions productrices, la Normandie se distingue par une hausse en valeur (+ 7,8 %), portée par une progression des volumes (+ 13,3 %) malgré une baisse des prix (- 4,9 %).

Sur l'ensemble de la France, la production d'oléagineux progresse en volume (+ 10,0 %), alors que les prix diminuent légèrement (- 2,3 %). Au total, la valeur de la production augmente de 7,5 %. Cette hausse concerne la majorité des régions productrices, en particulier les Hauts-de-France (+ 20,5 %), le Grand Est (+ 19,3 %), les Pays de la Loire (+ 17,3 %) et la Bourgogne-Franche-Comté (+ 14,0 %). La production diminue en revanche en PACA (- 16,4 %), en Occitanie (- 13,5 %) et en Nouvelle-Aquitaine (- 4,7 %). Les cinq premières régions productrices, Centre-Val de Loire, Grand Est, Nouvelle-Aquitaine, Bourgogne-Franche-Comté et Occitanie, représentent environ 67 % de la valeur nationale.

La production viticole connaît un rebond en 2025 au niveau national, après la forte baisse en 2024 liée – comme pour les céréales – aux conditions climatiques particulières de 2024. La hausse des volumes (+ 5,9 %) s'accompagne d'une légère progression des prix (+ 1,2 %). La valeur de la production augmente ainsi de 7,2 % au niveau national. Ce rebond est cependant loin de compenser la chute de la production en 2024 : la production viticole en valeur en 2025 reste inférieure de plus de 20 % à celle de 2023. Les trois premières régions productrices, Grand Est, Nouvelle-Aquitaine et Bourgogne-Franche-Comté, concentrent environ 69 % de la valeur nationale. Parmi ces principales régions viticoles, la valeur progresse fortement en Bourgogne-Franche-Comté (+ 20,8 %, après - 27,0 % en 2024) et dans le Grand Est (+ 19,6 %, après - 36,3 % en 2024). En Nouvelle-Aquitaine, en revanche, la production viticole diminue à nouveau en 2025 (- 6,2 %, après - 27,7 % en 2024), sous l'effet d'une baisse des volumes, dans le contexte des politiques d'arrachage mises en place depuis 2023. La production viticole recule également en Auvergne-Rhône-Alpes (- 11,2 %) et en Occitanie (- 5,1 %). Elle augmente en PACA (+ 6,5 %) et en Centre-Val de Loire (+ 0,9 %).

La valeur de la production de fruits diminue de 2,0 % en 2025 au niveau national, avec un recul des volumes (- 2,9 %), tandis que les prix augmentent légèrement (+ 1,0 %). Parmi les principales régions productrices, la valeur augmente en Occitanie (+ 2,5 %), mais diminue en PACA (- 2,9 %) et surtout en Nouvelle-Aquitaine (- 10,8 %). Dans les autres régions, les évolutions sont également contrastées : la valeur progresse fortement en Île-de-France (+ 20,7 %), en Normandie (+ 16,3 %) et en Bourgogne-Franche-Comté (+ 12,5 %), tandis qu'elle recule en Corse (- 11,7 %) et en Centre-Val de Loire (- 4,1 %).

Pour la production de légumes, la baisse des prix (- 4,9 %) s'ajoute à un recul des volumes (- 1,6 %). La valeur de la production légumière diminue ainsi de 6,4 % au niveau national. Les prix diminuent dans toutes les régions. Les volumes reculent dans neuf régions sur treize, notamment en Centre-Val de Loire (- 12,7 %) et en Normandie (- 9,1 %). La valeur diminue dans la majorité des régions, avec les baisses les plus marquées en Normandie (- 20,3 %), en Centre-Val de Loire (- 19,7 %) et dans les Hauts-de-France (- 17,3 %). Elle augmente seulement en Nouvelle-Aquitaine (+ 3,3 %), en PACA (+ 1,4 %) et en Bourgogne-Franche-Comté (+ 0,8 %), et reste stable dans le Grand Est.

Production animale : une hausse en valeur dans toutes les régions, portée par la hausse des prix

En 2025, la production animale augmente nettement en valeur au niveau national (+ 10,1 %), après un

léger repli en 2024. Cette progression est principalement portée par la hausse des prix (+ 9,3 %), tandis que les volumes augmentent plus modérément (+ 0,7 %). Les prix progressent dans l'ensemble des régions, avec des hausses allant de + 4,8 % en Corse à + 21,6 % en Île-de-France. Les évolutions en volume sont plus limitées : elles s'échelonnent de - 3,6 % en Corse à + 2,6 % en Auvergne-Rhône-Alpes. Au total, la valeur de la production animale augmente dans toutes les régions. Les hausses les plus marquées concernent l'Île-de-France (+ 21,3 %), le Centre-Val de Loire (+ 14,0 %), le Grand Est (+ 12,2 %) et l'Occitanie (+ 11,9 %). La Bretagne, les Pays de la Loire et la Nouvelle-Aquitaine restent les trois premières régions productrices et représentent ensemble environ 47 % de la production animale nationale en valeur.

La production bovine contribue fortement à la hausse d'ensemble. Au niveau national, sa valeur augmente de 20,5 %, sous l'effet d'une forte hausse des prix (+ 23,1 %), conséquence de la contraction de l'offre liée à la décapitalisation du cheptel bovin engagée depuis 2016 et aux différentes épizooties affectant la filière depuis 2023. Le recul des volumes concerne douze régions sur treize, seule l'Auvergne-Rhône-Alpes enregistrant une progression (+ 2,0 %). Les prix augmentent en revanche dans toutes les régions, de + 14,1 % en Auvergne-Rhône-Alpes à + 31,9 % en Centre-Val de Loire.

La production d'ovins-caprins progresse plus modérément en valeur (+ 3,5 %). Les volumes diminuent légèrement au niveau national (- 0,7 %), dans le contexte de la décapitalisation du cheptel et de l'épidémie de fièvre catarrhale ovine (FCO), tandis que les prix augmentent (+ 4,2 %). Cette production est concentrée dans quelques régions : l'Occitanie, la Nouvelle-Aquitaine et Auvergne-Rhône-Alpes représentent environ les deux tiers de la valeur nationale. Parmi ces régions, la valeur augmente en Auvergne-Rhône-Alpes (+ 10,2 %), en Occitanie (+ 3,9 %) et plus légèrement en Nouvelle-Aquitaine (+ 0,9 %).

À l'inverse, la production porcine diminue nettement en valeur (- 9,4 %). Cette baisse est liée au recul des prix (- 9,8 %), les volumes étant quasiment stables au niveau national (+ 0,4 %). Les prix diminuent dans toutes les régions. La Bretagne, première région productrice, représente à elle seule un peu plus de la moitié de la valeur nationale de la production porcine. Dans cette région, la valeur recule de 11,2 %, sous l'effet d'une baisse des prix (- 11,1 %), avec des volumes quasi stables (- 0,1 %). Les Pays de la Loire et la Nouvelle-Aquitaine, deuxième et troisième régions productrices, enregistrent également des baisses en valeur, respectivement de 7,8 % et de 7,1 %.

Pour les volailles, la valeur de la production augmente de 3,5 % au niveau national, sous l'effet d'une hausse des volumes (+ 2,8 %) et d'une légère progression des prix (+ 0,7 %). La valeur augmente dans toutes les régions, mais de manière généralement contenue. Les principales régions productrices, Bretagne, Pays de la Loire et Nouvelle-Aquitaine, enregistrent des hausses respectives de 4,0 %, 3,1 % et 7,0 %. Ces trois régions représentent environ les deux tiers de la production nationale de volailles en valeur.

La progression est beaucoup plus marquée pour les œufs. Au niveau national, la valeur de la production augmente de 32,1 %, portée presque exclusivement par l'envolée des prix (+ 31,8 %) liée à la très forte demande. Les volumes sont quant à eux quasi stables (+ 0,2 %). La hausse des prix concerne l'ensemble des régions. La Bretagne reste la première région productrice, avec environ un tiers de la valeur nationale. Sa production d'œufs augmente de 30,9 % en valeur. Les Pays de la Loire, deuxième région productrice, enregistrent également une forte hausse (+ 35,5 %), de même que les Hauts-de-France (+ 37,4 %).

Enfin, la production laitière, qui représente près de 40 % des productions animales, augmente en valeur de 6,9 % au niveau national. Cette progression résulte à la fois d'une hausse des volumes (+ 1,7 %) et d'une augmentation des prix (+ 5,1 %). Dans les trois premières régions productrices (Bretagne, Normandie et Pays de la Loire, près de la moitié de la valeur nationale), la production laitière augmente respectivement de 10,4 %, 8,0 % et 6,5 % en valeur. La production en valeur est en hausse dans toutes les régions à l'exception de la Corse (- 2,4 %), qui enregistre une baisse en volume de la production de lait et produits laitiers de brebis et de chèvre.

Consommations intermédiaires : une baisse en valeur portée par le recul des volumes

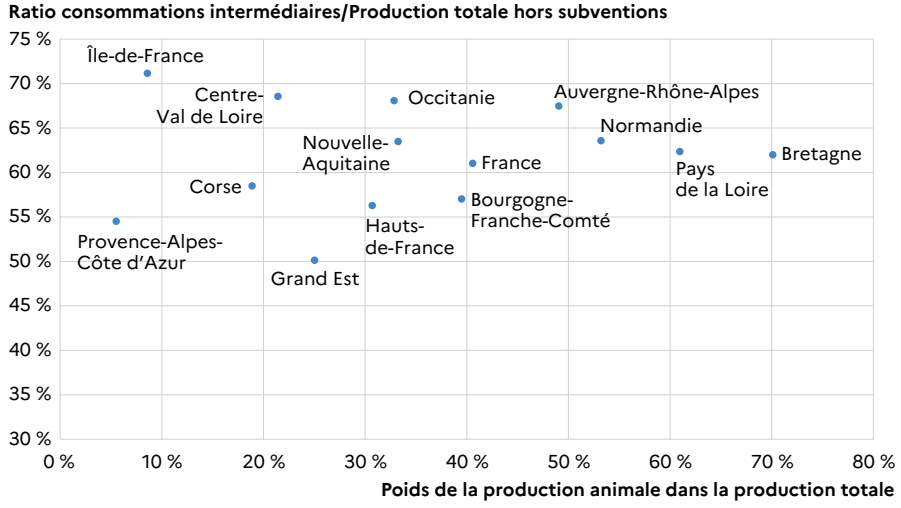
En 2025, les consommations intermédiaires diminuent en valeur au niveau national (- 1,0 %). Cette baisse résulte d'un recul des volumes (- 2,1 %), partiellement neutralisé par une hausse des prix (+ 1,1 %). Le repli en valeur s'explique en grande partie par celui des consommations d'alimentation animale (- 3,1 %) et d'énergie (- 9,3 %). À l'inverse, les dépenses en semences et plants (+ 4,1 %), engrais et amendements (+ 0,9 %), produits phyto-pharmaceutiques (+ 6,4 %) et entretien du matériel (+ 2,1 %) augmentent en valeur.

Sur les consommations intermédiaires, les résultats régionaux du compte provisoire sont à interpréter avec prudence, les informations régionalisées n'étant connues qu'au moment de l'élaboration du compte semi-définitif. Les différences observées ici entre régions sont surtout liées à des différences dans la répartition de ces consommations par poste de dépenses entre régions. En 2025, ces effets de structure peuvent notamment jouer entre les régions où l'alimentation animale pèse davantage et celles où les dépenses liées aux cultures occupent une place plus importante, les dépenses dans ces principaux postes évoluant dans des directions différentes.

Le poids des consommations intermédiaires dans la production totale varie fortement selon les régions *(graphique 2)*. Au niveau national, elles représentent 61 % de la valeur de la production agricole. Ce ratio est généralement élevé dans les régions où la production animale occupe une place importante, comme la Bretagne, les Pays de la Loire, la Normandie ou Auvergne-Rhône-Alpes. Cette

Graphique 2

Poids des consommations intermédiaires dans la production totale en fonction du poids de la production animale dans la région



Lecture : en 2025, en Centre-Val de Loire, la production animale représente 21,4 % de la production totale hors subventions, tandis que le poids des consommations intermédiaires dans la production hors subventions s'élève à 68,6 %.
Source : Agreste, comptes régionaux de l'agriculture 2025 provisoires

relation doit toutefois être nuancée. En 2025, par exemple, l'Île-de-France et le Centre-Val de Loire présentent également des ratios élevés de consommations intermédiaires rapportées à la production totale, alors même que la production animale y représente une part limitée de la production agricole. Dans ces régions, où la production céréalière occupe une place importante, le niveau du ratio est plus élevé depuis 2023 parce que la valeur de la production au dénominateur est nettement plus faible depuis 2023 que les années précédentes – sous l'effet notamment de la baisse conjoncturelle de la production de céréales –, tandis que le niveau des consommations intermédiaires est resté stable.

Des subventions en baisse dans la quasi-totalité des régions en 2025

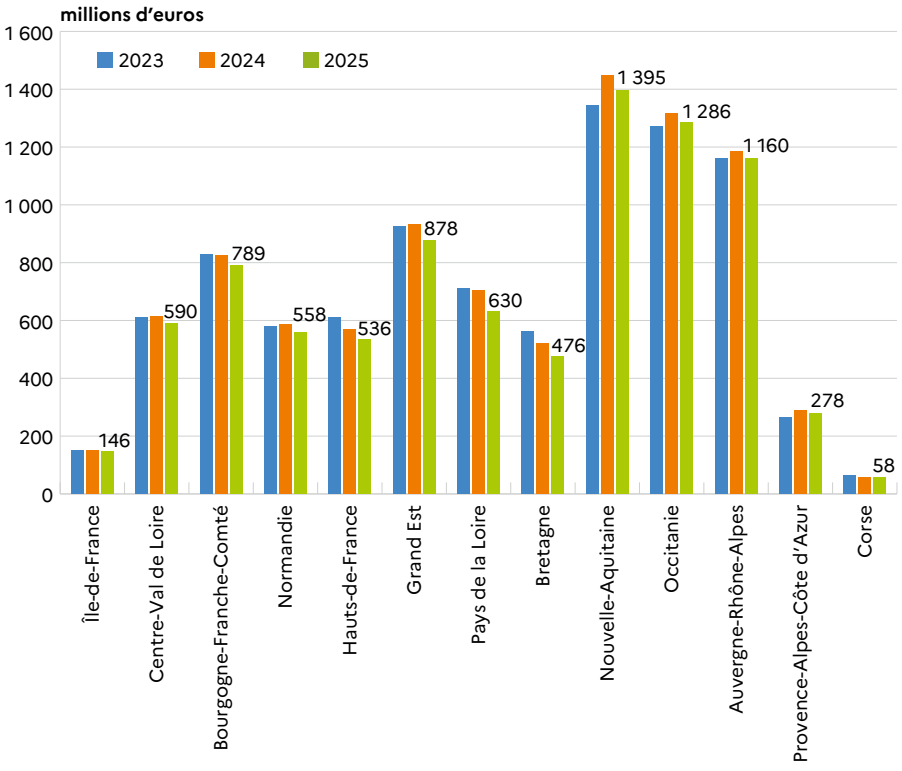
En 2025, les subventions aux exploitations diminuent de 3,9 % (- 375 millions d'euros) pour atteindre 9,140 milliards d'euros. Cette baisse s'explique principalement par la réduction des aides agro-environnementales (avec notamment la fin du soutien exceptionnel mis en place en France en 2023 pour compenser les pertes économiques des exploitations an agriculture biologique) et des aides de crise, malgré une hausse au titre des indemnités des calamités agricoles. En France (hors DROM), elles sont constituées pour environ 63 % des aides directes découplées du premier pilier de la Politique agricole commune (PAC), de l'indemnité compensatoire de handicap naturel (ICHN) pour 12 %, des subventions sur les produits pour 10 %, et d'autres subventions d'exploitation pour 15 %.

Cette répartition varie fortement selon les régions. Les aides directes découplées représentent la plus grande part des subventions dans toutes les régions, mais leur poids est particulièrement élevé dans les régions du Nord et de grandes cultures, comme les Hauts-de-France, l'Île-de-France, le Centre-Val de Loire ou la Bretagne. L'ICHN occupe une place nettement plus importante dans les régions du sud et de montagne : elle représente plus de 20 % des subventions en Auvergne-Rhône-Alpes, en Corse, en PACA et en Occitanie. À l'inverse, elle est quasi absente en Île-de-France, dans les Hauts-de-France et en Bretagne. Les subventions sur les produits restent plus limitées dans l'ensemble des régions, avec une part généralement comprise entre 5 % et 13 % du total des subventions.

Après une hausse dans plusieurs régions entre 2023 et 2024, les subventions totales aux exploitations diminuent dans douze régions sur treize entre 2024 et 2025 *(graphique 3)*. Les baisses les plus marquées s'observent dans les Pays de la Loire (- 10,6 %), en Bretagne (- 8,3 %), dans les Hauts-de-France (- 5,9 %) et dans le Grand Est (- 5,8 %).

Graphique 3

Ensemble des subventions par région en 2023-2024-2025



Source : Agreste, comptes régionaux de l'agriculture 2025 provisoires

Tableau 2
Valeur ajoutée et évolution entre 2024 et 2025

	Valeur ajoutée brute		Valeur ajoutée brute au coût des facteurs		Valeur ajoutée brute au coût des facteurs par emploi	
	Valeur 2025 (en M€)	Évolution 2025/2024 (en %)	Valeur 2025 (en M€)	Évolution 2025/2024 (en %)	Valeur 2025 (en K€/emploi)	Évolution en termes réels (en %)
Île-de-France	358	11,8	468	6,0	58,4	5,4
Centre-Val de Loire	1 658	3,5	2 127	0,5	66,2	0,0
Bourgogne-Franche-Comté	2 948	33,6	3 561	24,7	80,8	23,0
Normandie	2 735	24,5	3 140	19,6	80,1	19,1
Hauts-de-France	3 819	6,2	4 207	3,7	104,2	2,8
Grand Est	5 580	25,7	6 268	20,4	97,5	19,2
Pays de la Loire	3 684	21,6	4 119	15,9	72,1	15,6
Bretagne	4 377	21,7	4 704	18,8	93,1	18,3
Nouvelle-Aquitaine	4 619	1,5	5 686	0,1	53,1	1,0
Occitanie	2 518	4,6	3 559	2,7	40,5	3,4
Auvergne-Rhône-Alpes	2 770	15,3	3 665	10,5	49,3	9,9
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1 533	4,0	1 748	3,1	44,0	1,3
Corse	160	- 0,3	208	0,6	44,8	- 0,5
France	**37 663**	**14,4**	**44 436**	**10,7**	**64,3**	**10,4**

Lecture : en Normandie, la valeur ajoutée brute s'élève à 2 735 M€ en 2025 en hausse de 24,5 % sur un an. La valeur ajoutée brute au coût des facteurs (VABCF), obtenue en ajoutant à la valeur ajoutée brute les subventions d'exploitation et en retranchant les impôts à la production, s'élève à 3 140 M€, en baisse de 19,6 % sur un an. Rapportée à l'emploi de la branche agricole, la VABCF s'élève à 80 100 € par emploi, en hausse de 19,1 % en termes réels, c'est-à-dire une fois déduite la hausse des prix du PIB de 2024 à 2025 (+ 1,1 %).
Source : Agreste, comptes régionaux de l'agriculture 2025 provisoires

En niveau, les plus fortes diminutions concernent les Pays de la Loire (- 75 millions d'euros), le Grand Est et la Nouvelle-Aquitaine (- 53 millions d'euros chacun), ainsi que la Bretagne (- 43 millions d'euros). La Corse est la seule région où les subventions augmentent en 2025 (+ 2,6 %), mais cette hausse porte sur un montant limité (+ 1,5 million d'euros).

Hausse de la valeur ajoutée brute au coût des facteurs par emploi en termes réels en 2025 dans 11 régions sur 13

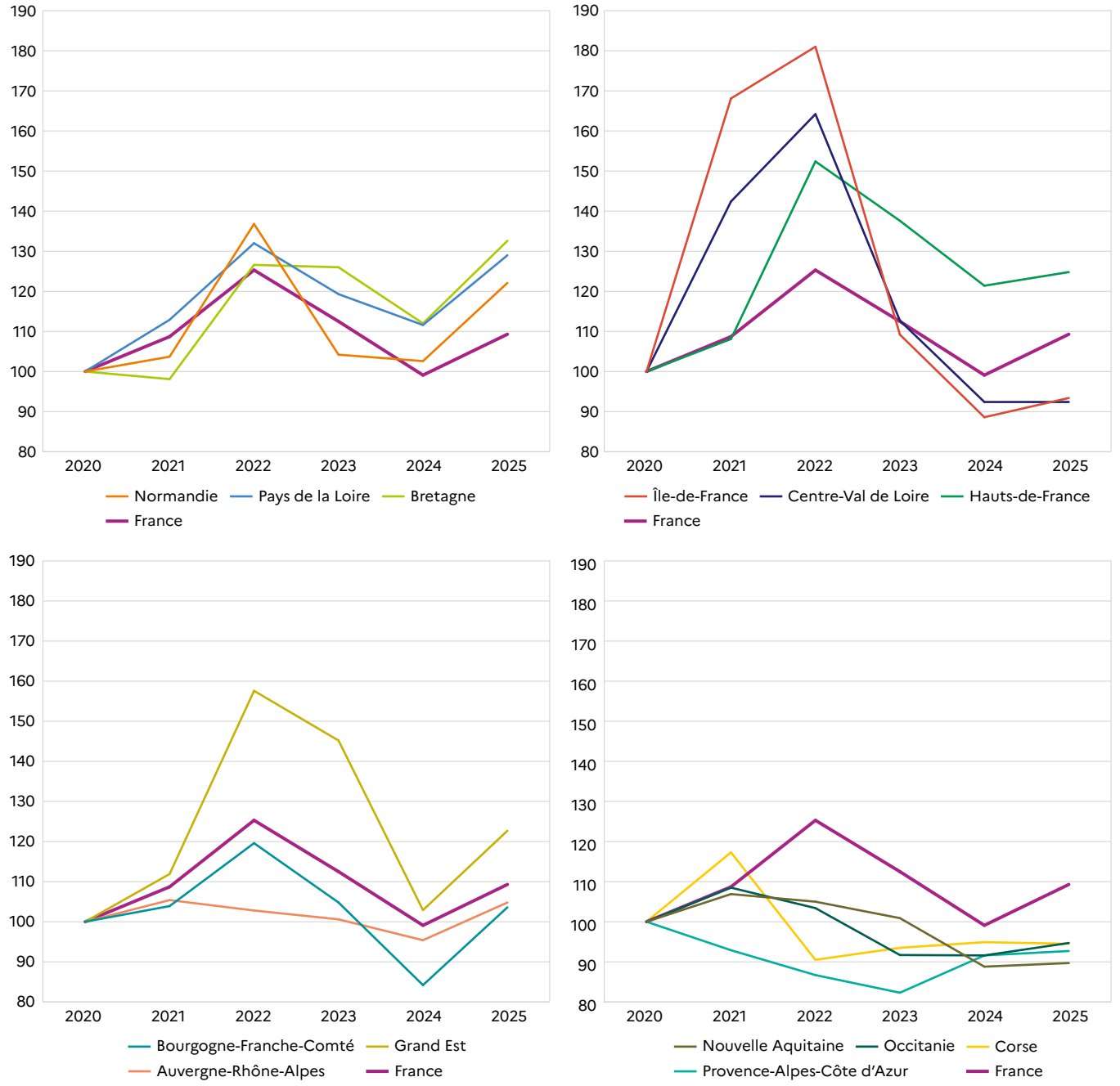
En 2025, la valeur ajoutée brute (différence entre la production au prix de base et les consommations intermédiaires) augmente de 14,4 % au niveau national, après deux années de baisse. Cette progression s'explique par la hausse de la production agricole en valeur, dans un contexte où les consommations intermédiaires diminuent légèrement. Le rebond concerne la quasi-totalité des régions (hors DROM) *(tableau 2)*. Les hausses sont particulièrement marquées dans plusieurs régions du Nord et de l'Est, notamment en Bourgogne-Franche-Comté, dans le Grand Est, en Normandie, en Bretagne et dans les Pays de la Loire. À l'inverse, la progression est plus limitée dans certaines régions du sud et de l'ouest, comme la Nouvelle-Aquitaine, l'Occitanie et PACA.

La valeur ajoutée brute au coût des facteurs ajoute les subventions d'exploitation (hors subventions sur les produits) à la valeur ajoutée brute, et déduit les impôts sur la production. Rapportée à l'emploi total de la branche agricole en équivalents temps plein (ETP), elle constitue la valeur ajoutée brute au coût des facteurs par emploi. Exprimée en termes réels, la VABCF par emploi augmente de 10,4 % en 2025. Cette hausse concerne onze régions sur treize, avec des hausses plus fortes dans les régions où la valeur ajoutée brute progresse le plus nettement. Les évolutions restent toutefois contrastées : le rebond est marqué en Bourgogne-Franche-Comté, dans le Grand Est, en Normandie, en Bretagne et dans les Pays de la Loire, tandis qu'il est plus modéré en Nouvelle-Aquitaine, en PACA, dans les Hauts-de-France et en Occitanie. Le Centre-Val de Loire enregistre une stabilité et la Corse enregistre une légère baisse de cet indicateur en termes réels.

Parmi les trois plus grandes régions en termes de production en valeur, la valeur ajoutée brute au coût des facteurs par emploi dépasse nettement son niveau de 2020 en Grand Est (+ 22,7 % par rapport à 2020) et en Bretagne (+ 32,6 %), mais est 10 % inférieure à son niveau de 2020 en Nouvelle-Aquitaine *(graphique 4)*.

Étienne Hirtz et Guillaume Lubatti
Bureau des statistiques sur les productions et les comptabilités agricoles (BSPCA)

Graphique 4
Évolution de la VABCF par emploi en termes réels (indice base 100 en 2020)



Source : Agreste, comptes régionaux de l'agriculture 2025 provisoires

Définitions

Le compte spécifique de la branche agriculture, présenté à la Commission des comptes de l'agriculture de la Nation (CCAN) est établi en conformité avec le système européen des comptes (SEC) 2010. La **branche agricole** décrite par le compte spécifique est un regroupement d'activités économiques qui relèvent principalement de l'agriculture au sens de la nomenclature d'activité française (NAF) (culture de végétaux, élevage d'animaux, activités de travaux agricoles à façon), mais également d'activités de transformation telles que la production de vin, ou la production de produits laitiers des exploitations agricoles (qui relèvent des industries alimentaires au sens de la NAF). Les comptes de l'agriculture décrivent ainsi essentiellement des activités qui sont le fait d'exploitations agricoles, mais pas uniquement : sont incluses la production de vin par les groupements de producteurs ou coopératives, les productions agricoles des ménages hors exploitation agricole (jardins familiaux) ou encore les activités des entreprises de travaux agricoles (ETA) ou des coopératives d'utilisation du matériel agricole (CUMA).

Les subventions à la branche agriculture sont scindées **en subventions sur les produits** et **autres subventions d'exploitation** : les premières représentent environ 10 % du total des subventions et prennent surtout la forme d'aides couplées animales. Les subventions d'exploitation regroupent notamment l'ensemble des aides directes découplées (aide de base, écorégime, aide redistributif, aide jeunes agriculteurs), les aides agro-environnementales, les aides pour calamités agricoles.

Le prix de base est égal au prix de marché auquel vend le producteur, augmenté des subventions sur les produits qu'il perçoit (les subventions sur les produits représentent moins de 3 % de la valeur de la production dans toutes les régions), moins les impôts spécifiques sur les produits qu'il reverse.

Les **consommations intermédiaires** de la branche agricole correspondent aux biens et services qui entrent dans le processus de production. Elles sont essentiellement composées des intrants (énergies, semences, engrais et produits phytosanitaires, alimentation animale…).

La valeur ajoutée brute se déduit de la production au prix de base en soustrayant les consommations intermédiaires. **La valeur ajoutée brute au coût des facteurs (VABCF)** se déduit de la valeur ajoutée brute en ajoutant les subventions d'exploitation et en retranchant les impôts à la production. Les évolutions en termes réels sont obtenues en retranchant la hausse du prix du PIB entre 2024 et 2025 (+ 1,1 %).

Source

Les comptes régionaux de l'agriculture sont élaborés en cohérence avec le compte national : même champ (champ de la branche agricole), même cadre comptable, mêmes agrégats et indicateurs de résultat. Ces comptes sont établis au niveau régional par les services déconcentrés de la statistique agricole du ministère chargé de l'agriculture, sous la coordination du Service de la statistique et de la prospective (SSP). Le SSP assure notamment la mise en cohérence des comptes infranationaux et du compte national, qui lui-même reprend des informations provenant des comptes régionaux pour l'évaluation de certains postes, notamment les fruits, les légumes et les vins.

Pour en savoir plus

Lien vers la page des rapports présentés en CCAN

www.agreste.agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire
et de la Souveraineté alimentaire
Secrétariat général
Service de la statistique et de la prospective
3 rue Barbet de Jouy
75349 Paris

Directeur de la publication : Vincent Marcus
Composition : Desk (www.desk53.com.fr)
Dépôt légal : À parution
ISSN : 1760-7132
© Agreste 2026